

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Design Industriel et de Produits	
Orientation	–	
Titre du module	Outils de communication V	
Code	3DI14	DDI303535F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 5	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module, qui s'articule en trois unités d'enseignement, vise à renforcer la compétence communicative de l'étudiant·e dans le développement, la présentation et la défense de ses travaux. a) Graphisme III: ce cours renforce les compétences des étudiant·es en design graphique dans leurs propres projets, leurs présentations (dossiers, affiches) ou en vue de collaborations avec des designers graphiques dans des projets de complexité croissante. b) Photographie III: ce cours a notamment pour but de renforcer les capacités de l'étudiant·e à maîtriser la photographie d'objets à travers l'utilisation de moyens techniques simples et peu coûteux. c) 3D CAO IV: le cours permet aux étudiant·es d'acquérir des notions de la conception assistée par ordinateur, à l'aide des logiciels Solidworks, Rhinoceros et Keyshot.
Contenu et formes d'enseignement	a) Graphisme III (12 cours de 4 périodes): le cours fait intervenir toutes les ressources du design graphique qui, transposées librement sur plusieurs supports, permettent de créer une identité graphique cohérente et d'élaborer un portfolio/outil de communication qui met en valeur les savoir-faire des étudiant·es. b) Photographie IV (12 cours de 4 périodes): l'exercice comporte la prise de vues des créations de l'étudiant·e, afin qu'il·elle puisse reproduire ses objets dans un portfolio. Il s'agit de représentations simples, sur fond uni, mais également d'images mises en scènes plus évocatrices, qui peuvent suggérer l'univers de l'objet. c) 3D CAO IV (7 cours de 8 périodes): conception de pièces et d'assemblages tridimensionnels; mise en plans et interfaces; fonctions complexes et surfaces. Alternance de cours et d'exercices pratiques.
Formes d'évaluation et de validation	Les travaux des unités a) et b) font l'objet d'une évaluation par un collège de professeur·es au terme du semestre. L'unité c) est évaluée sur la base d'une série d'exercices effectués sur l'ensemble du semestre. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les trois notes attribuées.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible. Réalisation d'un travail ou passage d'un test corrigeant les lacunes constatées dans l'unité ou les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant·e·s	a) Patrick Monnier b) Benoit Jeannet

	c) Nicolas Bourgeois, Mathieu Lang et Julien Wegmüller
--	--

Responsable module	Camille Blin		
Descriptif validé le	14 septembre 2026	Par	Camille Blin